

CQ GILB : CR Réunion du 9 mars 2017

Ordre du jour

1. Validation du CR de la réunion du 11 janvier 2017
2. Planning du nettoyage des quartiers (Mairie)
3. Retour sur l'aménagement du carrefour de la Remise (Mairie)
4. Marquage au sol des passages piétons
5. Animations (D Pallu)
 - a. Animation au Lac le 23 avril 2017
 - b. Animation entrée Bretonnière le 21 juin 2017
 - c. Fête de quartier le 2 septembre 2017
6. Grande Ile
 - a. Aménagement Mail de la grande ile (Mairie)
 - i. Remise en service de l'abris bus ?
 - ii. Travaux stoppés depuis janvier
 - b. Propreté : informer les vicinois des peines encourues (boites aux lettres, le Vicinois...)
7. Lac
 - a. Réfection des voiries du Lac : date de démarrage (Mairie)
 - b. Réfection du tour du lac (Mairie)
 - c. Travaux avenue Kessel (M-A Chenus)
 - d. Retour sur CPC Remise (R-F LE Guellec)
 - e. Concertation Manivelle : résidence multigénérationnelle
 - f. ~~Passerelle du Lac (Mairie)~~
8. Bretonnière
 - a. ~~Étude réfection à l'entrée de la Bretonnière (Mairie)~~
9. Questions diverses

15 présents (L. Briche, P. Champenois, MA. Chenus, P. Chollet, S. Dussaux, N. Dwornick, Y. Giordano, L. Harivel, A. Lannes, R-F. Le Guellec, A. Lecuyer, C. Mignard, D. Pallu, S. Reynaud, S. Roussel)

2 excusés (P. De Franco, G. Kozicki)

Elus : J. Beaupeux

Services : M. Mahieddine

Validation du CR de la réunion du 11 janvier 2017

Validé à l'unanimité.

Planning du nettoyage des quartiers (Mairie)

Les services techniques n'ont pas communiqué le planning comme demandé lors de la précédente réunion.

La balayeuse est vieillissante, il y a une réflexion en cours entre réparation, remplacement ou prestation de service.

Il reste le problème des ordures ménagères, les poubelles débordées (voir photos jointes).





Par ailleurs certaines pharmacies ne prennent plus les déchets médicaux (DASRI) notamment depuis le transfert de la compétence OM à la SQY.

Réponse du 20 mars :

"Une nouvelle filière nationale de collecte et traitement des déchets de soins s'est mise en place (DASTRI). Cette filière a déployé sur le territoire saint-quentinois un réseau performant de pharmacies qui collectent gratuitement les DASRI. 47 officines du territoire de SQY sont actuellement adhérentes à ce réseau dont 3 sur Voisins :

- Pharmacie Cadaert (place des Doves)
- Pharmacie Jasserand-Saville (CC Chamfleury)
- Pharmacie Abtan Hagege (Avenue de la GI)

A partir du 1er avril le point de collecte situé à la déchetterie du Guyancourt ne sera plus en activité. Ainsi je vous invite à déposer vos déchets de soin dans les points de collecte cités ci-dessus.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des points de collecte DASRI du territoire SQY sur : www.dastri.fr/nous-collectons

Nous prévoyons une information prochainement sur nos supports municipaux complétant celle sur le SQY MAG de janvier 2017.

En cas de question vous pouvez aussi contacter : dechets@sqy.fr ou 0 800 078 780"

Retour sur l'aménagement du carrefour de la Remise (Mairie)

L'expérimentation dure jusqu'en juin.

Le carrefour est passé de 4 temps vert à 2 temps vert,.

Les retours : plus dangereux pour les piétons et les tournes à gauche ; semble plus fluide.

La ville a demandé au Préfet la mise en place d'un RADAR de chantier sur le CD36.

Marquage au sol des passages piétons

De façon général plusieurs marquages de passage piétons sont défectueux, il est proposé d'établir un état des lieux.

Animations (D Pallu)

Animation au Lac le 23 avril 2017

Il est proposé d'organiser le dimanche 23 avril les "Jeux du Lac" de 14h à 18h, avec un vol captif en montgolfière à 10€ par personne, au niveau du terrain de boule derrière le collège Champollion.

Communication à faire dans le Vicinois et sur le site internet de la ville.

A confirmer si l'on organise un apéritif déjeunatoire entre les conseillers de quartier.

Animation entrée Bretonnière le 21 juin 2017

Il faut trouver des groupes.

On peut demander à l'école des 40 arpents de participer avec les enfants qui font le TAP chorale.

Fête de quartier

En définitive elle aura lieu le 23 septembre 2017.

Grande Ile

Aménagement Mail de la grande ile

A quand la reprise des travaux, stoppés depuis janvier ?

Lac

Réfection des voiries du Lac : date de démarrage (Mairie)

Le démarrage est prévu mi mars, la planning des travaux seront fournis sous la forme d'un lien vers le drive de la ville.

Des arbres seront abattus et remplacés par de nouvelles essences.

Réfection du tour du lac (Mairie)

La réfection est planifiée sur 2 exercices budgétaires 2017 et 2018, la fabrication des dalles est faite en 2017.

Travaux avenue Kessel (M-A Chenus)

Les arbres ne seront pas remplacés, par contre Madame le Maire a obtenu un véritable élagage auprès de SQY.

Il faut obtenir une réponse écrite de la part de SQY sur le questionnaire transmis lors de la réunion publique du 1 février 2017 à la Mairie de Montigny.

CR réunion du 1 février 2017 :

Une réunion concernant les trottoirs de l'avenue Kessel a eu lieu mercredi 1er février à la mairie de Montigny. Les travaux en face de chez nous devraient démarrer en mars 2017 du côté Montigny et en mai-juin de notre côté.

Les passages piétons sont conservés et devraient être mieux éclairés.

Les arrêts de bus seront déplacés plus bas : vers le vétérinaire côté Montigny et en face du côté Voisins ; ceci pour des contraintes de sécurité. Les 2 arrêts de bus seront face à face.

Certains arbres devraient être enlevés. Les autres seront conservés mais le rectangle de terre qui les entoure sera agrandi, ce qui permettrait que les racines descendent dans le sol et non de se répandre horizontalement. Cependant nous avons demandé à étudier le remplacement éventuel des arbres par des espèces dont les racines seraient moins envahissantes.

Le carrefour du centre commercial Kessel sera aussi un peu réaménagé, il devrait être surélevé, entre l'avenue Kessel et le début de la rue menant au centre commercial pour que les voitures ralentissent.

Il y aura moins de place de parking dans la rue, les voitures ne devant pas être trop proches du passage piéton pour des raisons de sécurité.

Ce projet est entre les mains de la Casqy, la maire découvrirait le projet en même temps que nous !

On espère que les remarques que l'on a faites seront prises en compte, notamment celle demandant la matérialisation d'un passage piétons devant l'entrée de la résidence, rue des cottages ; ainsi que la réfection des passages piétonniers entre les maisons qui vont de l'avenue Kessel à la rue du Lac (cela concerne la mairie).

Les trottoirs devant le terrain de la Manivelle ne seront refaits qu'après l'aménagement du terrain.

Des plans concernant les travaux de l'avenue Kessel devraient être peut-être mis sur le site de la ville ou en tous cas fournis à notre président de conseil de quartier.

Retour sur CPC Remise (R-F LE Guellec)

CR CPC Remise du 22 février 2017 :

Comité permanent de concertation de la Remise
CR de la réunion du 22/02/17

(Notes de RF Le Guellec)

La réunion a apporté des informations essentiellement sur les aménagements des voies de circulation, préalable à la mise en réalisation des constructions, sur le pôle glisse ainsi que sur le carrefour Pyramide/RD 36.

1 . Le dossier de réalisation a été voté en septembre 2016. Il fixe les modalités de financement et le programme prévisionnel des constructions et équipements.

Espaces publics : début réalisation 2018

Pôle glisse : livraison automne 2018

Équipements publics : échelonnés de 2018 à 2020

Église : livraison courant 2020

Lots cessibles : premiers travaux 2019. Il est acté 38000m² de logements dont 30% de social.

2. Un schéma global d'aménagement des voies a été présenté. Il sera détaillé à la réunion publique qui aura lieu le 28/02 à 20h en mairie.

La rue de la Remise sera une voie en double sens avec des stationnements de part et d'autre et une piste cyclable.

Les voies secondaires N/S sont prévues à double sens mais vitesse limitée.

Les voies intérieures de desserte des lots : sens unique et/ou espace partagé ?

Le parking du pôle glisse et pôle petite enfance, à l'ouest de la zone, n'est pas encore tout à fait finalisé, car il dépendra d'une entrée/sortie directe sur le CD 36, les discussions sont en cours avec les services du département.

3. Le parc paysagé autour de la rigole occupera à peu près le centre de la zone de l'est à l'ouest. Il sera aménagé avec une pente douce vers la rigole au nord et une pente naturelle au sud. La rigole collectera les eaux pluviales par un système de noues. Des aires de jeux seront aménagées à l'ouest en bordure du parc puis rétrocedées à la ville.

4. Le pôle glisse : phase de conception mars-décembre 2017 , maitre d'œuvre désigné mi-mars 2018, et réalisation avec livraison automne 2018.

Actuellement, parking de 40 places prévu à proximité.

5. La pointe collège : dernière phase d'aménagement en 2022/23. Une trentaine de logements. L'ancienne crèche sera réaffectée au service jeunesse, qui sera ainsi à proximité des 2 collèges.

6. Le carrefour RD36/Pyramide est en expérimentation depuis le 16/01/2017.

Un premier bilan est en train d'être dressé : fluidité et capacité sont améliorées, mais il faut renforcer la sécurité.

Une seconde phase d'aménagement se déroulera en mars-avril avec la suppression des tourne à gauche. Puis bilan en mai.

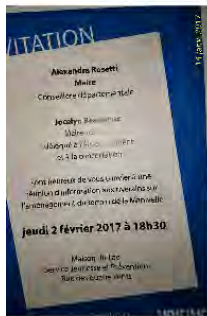
Vous pouvez faire part de vos remarques d'utilisateurs à la mairie.

Une longue discussion animée a prévalu sur ce sujet. On va au bout de l'expérimentation, puis on dresse un bilan.

D'autres questions ont tourné autour des parkings prévus. On peut toujours améliorer.

Le réaménagement de l'allée de la pierre de Rosette a été soulevé. Il sera réalisé aussi.

Concertation Manivelle : résidence multigénérationnelle

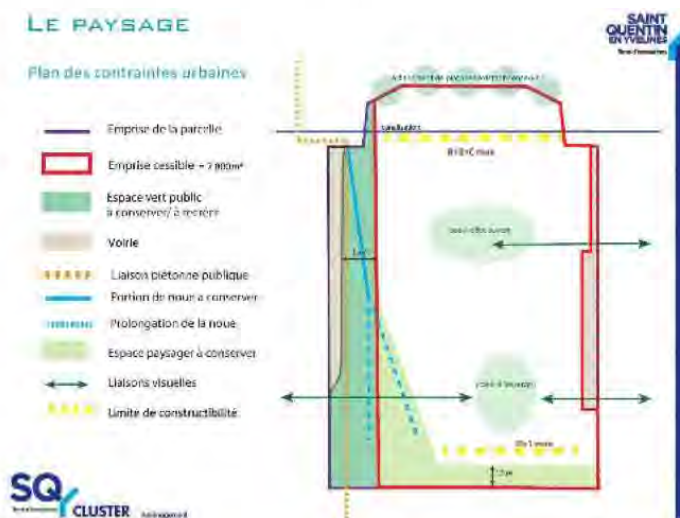


AMENAGEMENT TERRAIN DE LA MANIVELLE

Réunion publique du 02/02/2017

Principaux points abordés lors de la réunion d'information du 02/02/2017

1. Contexte : Terrain de la Manivelle à la CASQY / déficit logement sociaux à Voisins
2. Projet de la mairie
 - 95 logements
 - ⇒ typologie de logements : T1(10%)/T2(25%)/T2bis(20%)/T3(40%)/T4(5%)
 - Favoriser le parcours résidentiel des jeunes et des personnes âgées autonomes
 - ⇒ 1 résidence intergénérationnelle (~ 50 logements – 50% pour senior/ 50% pour famille)
 - ⇒ quote part de logements sociaux repart entre CASQY/préfecture et commune
 - Mixer du locatif social et de l'accèsion à la propriété
 - ⇒ 50% logements sociaux (résidence intergénérationnelle) + 50% logements privés (éventuellement une partie en accessions aidées et/ou en locatif intermédiaire)
 - Gestion du stationnement et de la circulation aux abords du projet
 - ⇒ Pour logement 1 place parking / logement < 69 m². Mais légalement pour logement sociaux, la location du parking est en plus du loyer
 - ⇒ Place de parking en surface (selon coefficient)
3. Surface aménageable (cf plan ci-dessous- présenté en séance)



4. Présentation du processus et caractéristiques du projet Intergénérationnel « qui va être transmis au promoteur »
⇒ Objectif : présentation du lauréat au dernier trimestre 2017

5. Accès

Présentation de 2 possibilités

- ⇒ ASL garde la voirie
- ⇒ Rue redevient communale




Sujet ayant entraîné de vis échanges, avec notamment question : pourquoi la CASQY ne définirait pas et ne générerait pas les voiries d'accès aux résidences/habitations

Sujet non statué en séance, devant être abordé entre mairie/CASQY et conseil Syndical (date ?)

6. Sujets ouverts

- Gestion des accès et des flux
- Gestion voirie et parking en surface
- Planning de consultation avec ASL (non connu actuellement)
- Précision du planning complet du projet (date début travaux, fin ,...)

7. Avis personnel

- Clarification du projet par la mairie, avec analyse détaillée du projet de résidence intergénérationnelle
-  ➤ Réduction du nb de logement par rapport aux précédents projets de 130 à 95) pour prendre en compte retour des riverains
-  ➤ Des aménagements pour accès au bassin du Lac qui apparaissent nécessaire (vu population résidente sont des seniors) n'ont pas été étudiés
- Intérêt de la noue ? (aménagement /entretien) – au profit d'un éloignement des nouveaux bâtiments des façades de la rue écoute s'il pleut
-  ➤ Gestion des accès et flux automobiles
 - Je pensais qu'une réflexion aurait été proposée pour orienter/figer les accès au nouveau programme. Pas de connaissance de prise de date avec l'ASL pour échanger sur le sujet
 - Au vu du nb de logement prévisionnel, on peut escompter à minimal une centaine de nouvelle voiture. Un flux important sur la route écoute s'il pleut. Une réflexion sur a réduction du nb de logements accession propriété permettrait de réduire ce flux. Quelle latitude ya t il ?

8. Documentation :

- Présentation du projet sur site de la mairie sur site de la mairie

<https://www.voisins78.fr/territoire/projets-d-amenagement/la-manivelle>

- Document présenté en séance accessible sur site de la mairie

<https://fr.calameo.com/read/000145519a6d34fbf99a3>

Prochaines réunions :

Mardi 18 avril (S16)

Mercredi 14 juin (S24)

Mardi 29 aout (S35)

Jeudi 5 octobre ((S40)

Mercredi 15 novembre (S46)

Mardi 19 décembre (S51)